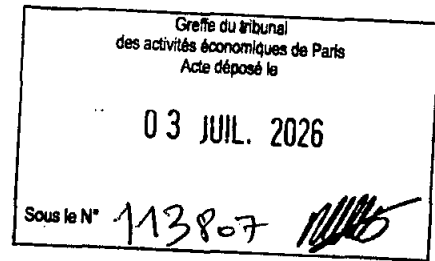


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/06/2026 - 113807 - 2006 B 04487 - 488 795 808 - 46 BOETIE PROPERTY SARL

46 BOETIE PROPERTY SARL
Au Capital de 31.002.219 Euros
Siège Social: 38, rue de Berri - 75008 Paris
488 795 808 RCS Paris



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux ,

La société Mitsubishi Estate London Limited, dont le siège social est situé 5 Golden Square W1F 9HT Londres, représentée par Monsieur Shinichi Kagitomi,

Associé unique détenant la totalité des 31.002.219 parts composant le capital social de la société 46 Boétie Property SARL.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIVIT:

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis par le Gérant.

Les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2025 ont été adressés à l'Associé Unique, avant la date de la présente séance et ont été également tenus à sa disposition au siège social, de même que l'inventaire.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A:

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus aux Gérants,
- Conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce,
- L'affectation des résultats de cet exercice.
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

SK

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 1.536.058. Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne aux co-gérants quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique déclare et prend acte de la convention suivante visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce :

- Contrat d'Asset Management, signé le 24 Mars 2015 entre Mitsubishi Estate London Limited et la société 46 Boétie Property SARL.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.536.058 Euros au poste 'Report à Nouveau' qui s'élève donc à - 3.412.094 Euros.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les représentants de l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

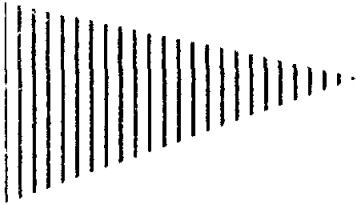


L'Associé Unique
Mitsubishi Estate London Limited
Shinichi Kagitomi

copie conforme



Gérant.



46 Boétie Property SARL
Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Audit



Observation

Nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels, qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

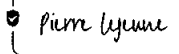
Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Paris-La Défense, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Signed by:


Pierre Lejeune

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	14 162 678		14 162 678	14 162 678
Constructions	11 831 847	7 319 110	4 512 737	4 827 614
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	11 626 073		11 626 073	5 740 773
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	225		225	219
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	37 620 824	7 319 110	30 301 714	24 731 284
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	89 496		89 496	
Autres créances	868 398		868 398	274 128
Charges constatées d'avance	15 485		15 485	14 129
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 239 984		2 239 984	3 725 534
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 213 364		3 213 364	4 013 791
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	40 834 188	7 319 110	33 515 078	28 745 075

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	29 002 219	23 002 219
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 530 049	5 530 049
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	329 022	329 022
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 876 036	-685 773
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 536 058	-1 190 263
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	31 449 196	26 985 254
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	312 818	312 818
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 518 711	1 214 855
Dettes fiscales et sociales	14 916	12 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	219 437	219 437
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	2 065 882	1 759 821
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	33 515 078	28 745 075

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	104 580	156 657
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	104 580	156 657
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	2	4
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	104 582	156 661
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 140 114	779 687
Impôts, taxes, et versements assimilés	177 647	173 960
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	314 877	314 992
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	8 003	5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 640 640	1 268 643
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 1 536 058	- 1 111 982
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		78 281
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		78 281

Postes	2025	2024
	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-78 281
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-1 536 058 -1 190 263
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	104 582 156 661
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 640 640 1 346 924
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 536 058	-1 190 263

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **33 515 077,74 €**.

Le résultat net comptable est **une perte de -1 536 058,16 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Fait essentiel de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation du capital en numéraire de 6 000 000 euros

Le 05 août 2025, la société a augmenté le capital d'un montant de 6.000.000 euros par émission de 6.000.000 parts sociales nouvelles, libérées intégralement par l'Associé Unique et ceci par un rapport en numéraire.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de réglementation comptable

La société a procédé à un changement de méthode comptable obligatoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour appliquer le règlement de l'autorité des normes comptables (ANC) n°2022-06 du 4 novembre 2022 cité ci-avant. Ce règlement a été appliqué de manière prospective.

Les principaux changements qui résultent de la mise en œuvre de ce nouveau règlement sont les suivants:

- Une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique de transfert de charges ;
- La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature ;
- De nouveaux modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe, introduisant des modèles de tableaux obligatoires.

Ce changement de méthode n'a pas affecté les capitaux propres à l'ouverture. L'application de la nouvelle norme n'a pas entraîné de modification significative dans la classification des postes du bilan et du compte de résultat.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les éléments constitutifs d'un actif ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent ont été comptabilisés séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des composants a été retenu. Les coûts de financements sont comptabilisés en charge.

Evaluation des amortissements

Un test de la valeur de l'ensemble immobilier a été mené par un expert indépendant afin de comparer la valeur de marché (valeur actuelle) avec la valeur nette comptable. Si la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable, une dotation pour dépréciation complémentaire doit être constatée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie Mode Durée

- Structure Linéaire 50 ans
- Aménagements extérieurs Linéaire 50 ans
- Façades Linéaire 30 ans
- Etanchéité Linéaire 15 ans
- Installations techniques Linéaire 20 ans
- Aménagements intérieurs Linéaire 9 ans

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	N/A
Agencements	9 ans
Mobilier	N/A
Travaux	N/A
Matériel et outillage	
Matériel	N/A
Outillage	N/A
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	N/A
Matériel informatique	N/A
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	N/A
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	14 162 678			14 162 678
Constructions	11 831 847			11 831 847
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes	5 740 773	5 885 300		11 626 073
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	219	6		225
TOTAL	31 735 517	5 885 306		37 620 824

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	9 à 50 ans	Linéaire	7 004 233	314 877		7 319 110
Installations techniques, matériel et outill...						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			7 004 233	314 877		7 319 110

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	225	225		
Clients douteux				
Autres créances clients	89 496	89 496		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	867 897	867 897		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	501	501		
Charges constatées d'avance	15 485	15 485		
TOTAL	973 605	973 605		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	15 485	
TOTAL	15 485	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	23 002 219	1,00
Titres émis	6 000 000	
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	29 002 219	1,00

Capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital	23 002 219			6 000 000	
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	5 530 049				
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	329 022				
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-685 773	-1 190 263			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-1 190 263	1 190 263			
TOTAL	26 985 254			6 000 000	

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital			29 002 219
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			5 530 049
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			329 022
Autres réserves			
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			-1 876 036
Dividendes			
Résultat de l'exercice	-1 536 058		-1 536 058
TOTAL	-1 536 058		31 449 196

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	312 818	312 818		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 518 711	1 518 711		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	14 916	14 916		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	219 437	219 437		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 065 882	2 065 882		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Autres produit d'activité annexe	104 580		104 580
TOTAL	104 580		104 580

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	29 430	
TOTAL	29 430	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	89 496	
TOTAL	89 496	

Informations complémentaires

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

Dénomination sociale

Capital: 142 414 millions JPY

Siège social: Otemachi Park Building, 1-1, Otemachi 1-Chome Chiyoda-ku, Tokyo 100-8133, Japon

Le capital de Mitsubishi Estate Co., société de droit japonais, est ci-dessus libellé en millions de Yen japonais (JPY).